



ARRÊTÉ DU MAIRE  
N° 006/2020

Tél : 03 82 24 28 22  
Fax : 03 82 24 36 19  
Email : mairie.mexy@wanadoo.fr

Le Maire de la Commune de MEXY,

VU le Code de la Route

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement ses articles L.2212.2, L.2213.1 et L2213.2

**Considérant** la nécessité d'assurer l'égalité de traitement dans le cadre des élections municipales du 15 et 22 mars 2020

**ARRÊTÉ :**

**Article 1<sup>er</sup>** : La salle René Martini, pendant la période électorale, ne pourra être mise à la disposition des différents candidats que les lundi, mardi, mercredi et jeudi. Aucune mise à disposition ne pourra être faite le vendredi, samedi ou dimanche.

**Article 2<sup>ème</sup>** : Cette mise à disposition ne pourra être faite qu'en fonction des réservations déjà actées au jour de la demande.

**Article 3<sup>ème</sup>** : La mise à disposition se fera à titre gracieux.

MEXY, le 7 février 2020

Le Maire  
Pierre FIZANE

